











## L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE sur le territoire de l'AULA

L'agriculture biologique voit le nombre de producteurs qui font le choix de conversion augmenter significativement en France. Avec une croissance à deux chiffres ces dernières années (+ 36 % entre 2017 et 2019), la région Hauts-de-France fait partie des régions où la progression des producteurs engagés en bio est la plus importante. **Qu'en est-il à l'échelle du territoire d'intervention de l'Agence ? Observe-t-on également un développement de l'agriculture bio et à quel rythme ?**

### Le bio à l'échelle nationale en quelques chiffres

En 2019, la France compte plus de **47 000 producteurs bio** (+ 28,6 % depuis 2017), soit **10 % des exploitations françaises pour 2,24 millions d'hectares** (+ 25,8 % depuis 2017), dont 0,57 million en conversion. L'agriculture biologique concerne 8,3 % de la surface agricole nationale.

Plus de **70 000 opérateurs** (producteurs, transformateurs, distributeurs) sont également engagés dans le bio, soit **une progression de + 30 %** par rapport à 2017 (54 000 opérateurs en 2017).

	2017	2018	2019	Évolution 2017-2019
 <b>BIO</b> Nombre de producteurs en bio	36 691	41 623	47 196	+ 28,6% 
 Surface bio (en ha)	1,78 M	2 M	2,24 M	+ 25,8% 
 dont Surface en conversion	0,52 M	0,53 M	0,57 M	+ 9,6% 
 <b>BIO</b> Part des surfaces bio dans la SAU* nationale	6,6%	7,5%	8,3%	+ 1,7 pt 

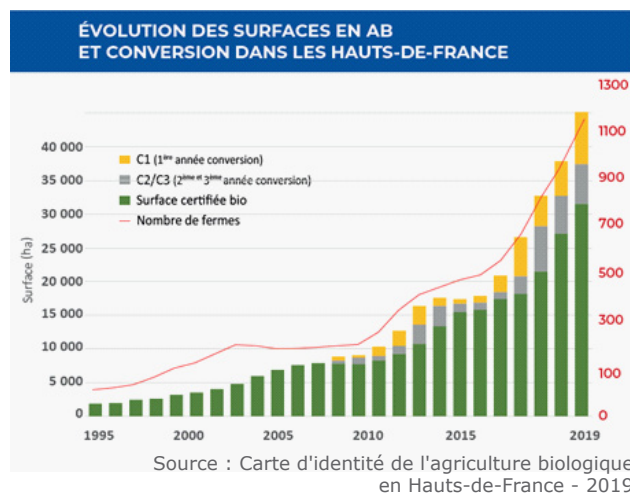
Source : Carte d'identité de l'agriculture biologique en Hauts-de-France - 2019

\* La **Superficie Agricole Utilisée (SAU)** est une notion normalisée dans la statistique agricole européenne. Elle comprend les terres arables (y compris pâturages temporaires, jachères, cultures sous abri, jardins familiaux...), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers...).

## Le bio dans les Hauts-de-France

La région Hauts-de-France connaît **un rythme de progression de l'agriculture bio significatif**, supérieur au rythme national pour les exploitations mais plus faible en termes de surface. En effet, entre 2017 et 2019, on note l'enregistrement de 314 nouvelles exploitations en conversion bio, soit **une hausse de 36 %**, et **près de 12 000 hectares** de nouvelles surfaces converties à l'agriculture biologique (+ 38 %).

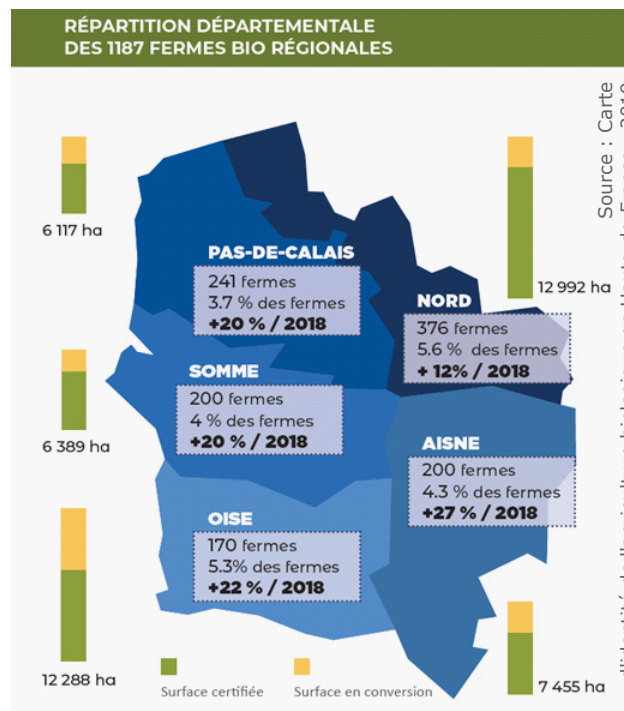
En 2019, la région des Hauts-de-France compte ainsi **1 187 exploitations bio**, soit 4,6 % des fermes régionales, pour **45 170 hectares cultivés bio ou en conversion**, soit 2,1 % de la Surface Agricole Utilisée (SAU) régionale.



Cette dynamique, saluée par les acteurs de la filière (A PRO BIO et BIO Hauts-de-France), s'est fortement accélérée sur ces dernières années. Ainsi, entre 2015 et 2019, **les surfaces consacrées à l'agriculture bio en région Hauts-de-France ont été multipliées par 2,1 et le nombre de fermes bio par 1,9**.

D'une agriculture assez confidentielle dans les années 1990 / 2000, on est passé à un 1<sup>er</sup> développement au début des années 2010, qui a plafonné quelque temps (effet plateau), pour ensuite croître de manière exponentielle sur ces 5 dernières années.

À l'échelle départementale, **si le Pas-de-Calais compte la plus faible superficie en bio des 5 départements des Hauts-de-France**, le rythme de croissance de son agriculture bio, en nombre d'exploitations certifiées ou en cours de certification, s'inscrit dans la moyenne générale avec **une progression de 20 %** entre 2018 et 2019. Seul le département de l'Aisne affiche une dynamique plus forte (+ 27 %) tandis que le Nord est en retrait (+ 12 %). En 2019, le Pas-de-Calais compte ainsi **6 117 hectares de cultures bio ou en conversion**, et **241 fermes**.



Si l'on rapporte le nombre de fermes bio aux surfaces certifiées ou en conversion, le Pas-de-Calais affiche la superficie bio par exploitation la plus faible des 5 départements, avec de l'ordre de **25 hectares en moyenne** contre plus de 30 pour la Somme, le Nord et l'Aisne et plus de 70 pour l'Oise.

L'une des explications à cette situation peut être liée à la nature même des cultures bio produites dans le Pas-de-Calais. En effet, une présence importante du maraîchage est observée dans le département. Ce type de culture s'effectue de façon générale sur de plus petites surfaces que d'autres cultures, qu'elles soient bio ou traditionnelles (céréales ou oléagineux par exemple). À cela peut également s'ajouter l'impact des conversions en bio qui se font généralement sur des petites surfaces car elles se mettent en œuvre le plus souvent par étape.

Autre raison pouvant expliquer une moindre présence de l'agriculture bio dans le Pas-de-Calais est la faible consommation de produits bio dans celui-ci comparativement aux autres départements des Hauts-de-France. L'Agence Bio a dévoilé en début d'année 2020 son « Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France » et la région Hauts-de-France se classe dernière des régions françaises en termes de consommation de produits bio. Seuls 8 % des habitants

	2017	2018	2019	Évolution 2017-2019
Nombre d'exploitations en bio	873	1 003	1 187	+ 36%
Part des fermes régionales en bio	3,6%	3,8%	4,6%	+ 1 pt
Surface bio ou en conversion	32 727 ha	38 469 ha	45 170 ha	+ 38%
Part des surfaces bio dans la SAU régionale	1,5%	1,8%	2,1%	+ 0,6 pt

Source : Carte d'identité de l'agriculture biologique en Hauts-de-France - 2019

des Hauts-de-France consomment bio « tous les jours » et 69 % « au moins une fois par mois », l'un des principaux freins à cette consommation étant le prix des produits bio. Or, en 2017, le Pas-de-Calais affichait le plus faible revenu disponible médian par unité de consommation des 5 départements (18 610 euros par an). Une moindre consommation de produits bio, en raison des revenus limités de la population, pourrait aussi être à l'origine d'une plus faible présence de l'agriculture bio dans le département, en particulier quand celle-ci est éloignée des grands bassins de consommation.

Une analyse plus détaillée permettrait sans nul doute d'identifier d'autres facteurs explicatifs de ce moindre développement de l'agriculture bio dans le Pas-de-Calais.

## Le bio sur le territoire de l'Agence

En 2019, un total de **1 629 hectares était certifié et en cours de certification « agriculture biologique » sur le territoire d'intervention de l'Agence**. Les agriculteurs qui ont fait le choix de convertir leurs exploitations, en totalité ou pour partie, au bio se sont tournés principalement vers les **productions de céréales, fourrage et légumes**.

À l'échelle des 5 EPCI, on observe de grandes différences en termes de poids et de dynamique de développement de l'agriculture bio. En 2019, 636 hectares sont consacrés au bio sur le territoire de la Communauté de Communes du Ternois, 420 sur la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane (CABBALR), 259 sur la Communauté de Communes des 7 Vallées, et respectivement 211 et 103 hectares sur les Communautés d'Agglomération d'Hénin-Carvin (CAHC) et de Lens-Liévin (CALL). Au total, **le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Ternois/7 Vallées compte 895 hectares consacrés à l'agriculture biologique, et le Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA) 734**.





Si l'on s'attache à suivre la dynamique de développement des surfaces totales bio et en conversion entre 2017 et 2019, on constate qu'elle est extrêmement forte sur deux des cinq EPCI avec un doublement des surfaces bio en 3 ans (CC des 7 Vallées et CC du Ternois). La CA de Lens Liévin affiche une évolution plus faible mais qui reste néanmoins dynamique (+ 69 %). En ce qui concerne les CA de Béthune Bruay, Artois Lys Romane et d'Hénin-Carvin, elles affichent quant à elles des évolutions plus faibles mais qui montrent néanmoins une évolution notable dans cette pratique (respectivement 36 % et 20 %).

Évidemment, ces chiffres plaident en faveur des territoires ruraux qui affichent les dynamiques les plus fortes en matière de développement de l'agriculture bio. Pour autant, si cette forme d'agriculture est bien présente dans ces territoires, elle l'est tout autant, en volume de terres dédiées au bio sur certains territoires plus urbains. C'est en particulier le cas sur **la CA de Béthune Bray, Artois Lys Romane, avec plus de 400 hectares en bio ou en conversion**, territoire où se mêlent zones urbanisées et secteurs ruraux. On observe également une présence assez développée de l'agriculture bio dans des secteurs très urbains, comme sur **la CAHC avec plus de 200 hectares** de terres. On observe de plus que les territoires urbanisés affichent des taux de conversion particulièrement élevés (+ 400 % pour la CABBALR, + 210 % pour la CAHC, + 140 % pour la CALL), qui traduisent une réelle dynamique de cette forme d'agriculture dans ces secteurs.

Si l'on s'attache à l'évolution du nombre d'exploitations s'orientant vers l'agriculture bio, le rythme est tout aussi soutenu en milieu urbain qu'en secteur rural.

Pour ce qui est de l'orientation des productions bio du territoire, des différences assez notables sont observées entre les 5 EPCI. En effet, si le **triptyque « grandes cultures (blé tendre, maïs, orge...) / surfaces fourragères / légumes frais » reste dominant** sur l'ensemble des territoires, leur part varie fortement selon les secteurs.

La production céréalière bio est de loin la principale production sur les trois agglomérations, avec plus de

Données 2019	Évolution 2017/2019	CC des 7 Vallées	CC du Ternois	CABBALR	CALL	CAHC
 Nombre d'exploitations bio		14 +75%	19 +58%	34 +42%	7 +75%	4 +33%
 Surface AB (en ha)		134 +227%	255 +32%	218 -19%	50 +28%	155 -2%
 Surface en conversion (en ha)		125 +78%	381 +333%	202 +405%	53 +141%	56 +211%
 Surface totale bio (en ha)		259 +133%	636 +126%	420 +36%	103 +69%	211 +20%

Source : Agence bio

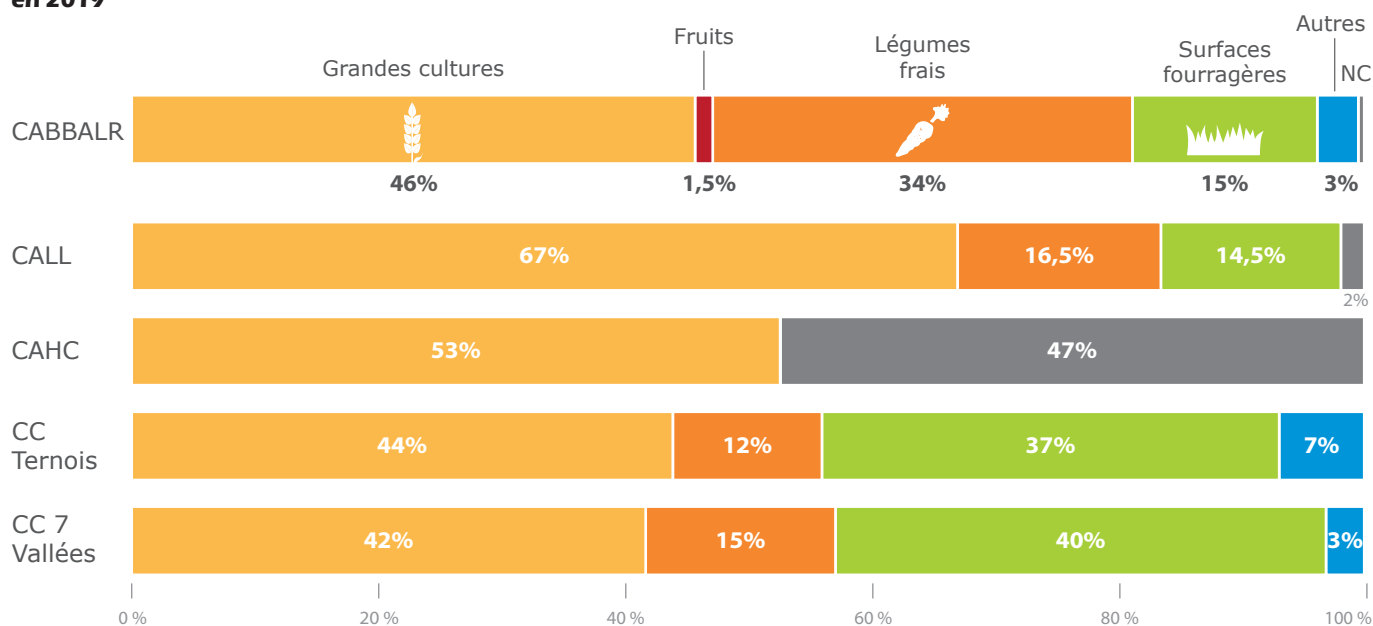
la moitié de la production bio totale recensée sur la CALL (67 %) et la CAHC (53 %). Elle est un peu moins dominante sur la CABBALR (46 %), où la part des légumes frais occupe une place non négligeable avec 34 % de la SAU bio. Cela s'explique notamment par la présence importante du maraîchage sur ce territoire.

En ce qui concerne la production bio de Ternois Com et 7 Vallées Comm, cette dernière est plutôt orientée vers le duo : production céréalière et surfaces fourragères bio. En effet, les surfaces fourragères bio occupent une place importante sur ces deux territoires avec respectivement 37 % et 40 % des SAU bio. Ces surfaces sont principalement dédiées à l'alimentation des animaux d'élevage.

## Mise en garde

Les données analysées ci-dessous sont issues du site de l'Agence Bio. Elles portent sur les productions agricoles végétales. Ces dernières n'étant pas toujours renseignées, il a été indiqué sur certains diagrammes la note d'usage « NC » (Non Communiqué/Connu) quand les productions n'étaient pas précisées.

### RÉPARTITION DES FILIÈRES VÉGÉTALES BIO en 2019



Source : Agence Bio

## Conclusion



L'agriculture biologique connaît un développement considérable en France sur la dernière décennie. Le territoire de l'Agence s'inscrit pleinement dans cette dynamique comme en attestent les chiffres. Pour autant, la demande des consommateurs pour les produits bio augmente elle aussi fortement, de plus de 10 % chaque année selon l'association fédérant les acteurs du bio en Hauts-de-France A PRO BIO. L'offre locale n'est aujourd'hui pas suffisante pour couvrir les besoins de la population de plus en plus sensibilisée aux enjeux sanitaires, environnementaux et éthiques. Le potentiel de développement du bio est donc grand pour les agriculteurs locaux ou pour de nouveaux porteurs de projets, ce qui devrait encore favoriser le développement des productions bio dans les prochaines années, notamment sur le territoire d'intervention de l'Agence.

Pour aller plus loin : "L'agriculture biologique, une filière dynamique sur le territoire"

